



Universités & Territoires



sommaire n° 62 - 23/09/2009

- 2** La vie étudiante au coeur de la rentrée de la CPU.
- 3** Mutualiser : l'AVUF propose la création d'une plate-forme de villes européennes.
- 4** Perspectives territoriales
- 5** Bilan et perspectives : entretien avec Daniel Lamar Directeur général de l'AFIJ.
- 6** RSU : l'Afev un partenaire naturel des universités.
- 7** Expérimentations Hirsch : présentation des 4 projets de l'Afev.
- 8** Questions d'avenir.

1^{er} REX *par Nicolas Delesque, directeur de la publication*

Même si cela est passé un peu inaperçu du fait des vacances, la parution du livre vert de Martin Hirsch s'est accompagnée de la publication des résultats de la première vague de l'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse lancé, en Mai.

Cette première vague d'appels à projets d'expérimentations ouvertes sur des thèmes comme « *prévenir le décrochage scolaire* », « *améliorer l'orientation active* », ou encore « *sécuriser l'accès au logement* » ont été sélectionnées par des jurys composés de chercheurs, de personnalités qualifiées et sera financée par le fonds d'expérimentation mis en place à cet effet.

Au sein de ces thèmes, il s'agit notamment de « *sécuriser l'orientation vers l'alternance et prévenir les ruptures* », « *d'approfondir le dispositif d'orientation active* », « *d'organiser la coordination des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle* » ou encore de porter des « *actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes en mission locale et en apprentissage* ».

Sur près de 500 dossiers déposés, 167 projets ont été retenus, ce qui représentera environ 65 millions d'euros engagés pour cette première vague.

Les universités françaises ont montré leur intérêt et leur réactivité en répondant massivement à cet appel, soit en déposant des dossiers directement, soit

en s'associant à des opérations académiques comme par exemple Aix-Marseille avec les projets Tandem et les ateliers Sup'science PASS.

Sur les 167 projets présentés, près de 40% sont des projets portés directement par les universités. Ces projets d'universités portent principalement sur les thématiques visant à améliorer l'orientation et l'accompagnement de l'insertion professionnelle des étudiants.

Que les universités se positionnent comme acteurs reconnus de l'accompagnement des jeunes en formation est une excellente nouvelle pour la démocratisation de l'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur.

Les quatre projets nationaux qui ont été déposés par l'Afev ont été retenus sans exception, ainsi que le projet de l'AFIJ.

Ils seront tous soumis à évaluation, ce qui va notamment permettre d'expertiser de nouvelles pratiques, de mesurer plus finement les effets de ces modes d'interventions et donc, par la suite, de proposer des actions plus efficaces dans l'impact social. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC redaction@sarlpcc.com, FP et MB Tél. : 0979253239 • Crédits photographiques : DR - fotolia - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Pascal Blache, Daniel Lamar, Elise Rendaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Vie étudiante

La vie étudiante fait l'objet d'un débat permanent, que la CPU a souhaité aborder en cette rentrée universitaire. Quels objectifs ? Quels dispositifs ? Quels partenaires ? Existe-t-il une ou des politique(s) de la vie étudiante ?... La Conférence des présidents d'Université (CPU) souhaite apporter sinon des réponses, du moins des éléments de réflexion et de mutualisation d'expériences. La CPU vient de présenter les résultats de deux études (l'une de la CDC et l'autre de l'OVE), et a programmé une rencontre régionale sur la vie étudiante qui se tiendra au Havre le 29 septembre prochain.



Mission

La CPU et « la Vie Etudiante »

Ainsi s'est tenu le jeudi 17 septembre 2009, pour la première fois depuis le colloque de Mulhouse en 2002, un séminaire dédié aux politiques de la vie étudiante, au cours duquel ont été présentées deux études réalisées par deux partenaires institutionnels de la CPU, l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) et la Caisse des Dépôts (CDC).

La première étude, présentée par l'OVE, repose sur une enquête menée auprès de soixante-dix universités sondées durant plusieurs mois sur toutes les facettes de la vie étudiante. La seconde, menée par le cabinet ASDO pour le compte de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son partenariat avec la CPU, est un instantané de la vie étudiante en 2009 réalisé sur sept sites universitaires. Ces deux études apportent des éclairages sur les différents aspects de la vie étudiante et des politiques menées par les universités.

Qu'est ce que la vie étudiante ? Un terme tout juste apparu au début des années 90, marquant le début d'une réflexion, menée par les pouvoirs publics avec la création de l'OVE en 1989, les collectivités territoriales au travers des Plans U2000 et U3M, et bien sûr les universités. C'est dire que le concept de vie étudiante est relativement neuf et englobe aussi bien les conditions de vie (logement, transport, santé, restauration) que les conditions d'études (accueil, orientation, documentation, accompagnement pédagogique, aide à l'insertion professionnelle), et se mélange parfois à la vie d'un campus, intégré ou non dans la ville.

« La décentralisation, la réforme sur l'autonomie des universités, les réflexions générées par le Plan Campus, mais également la démographie des effectifs de l'Université concourent à de fortes interrogations sur les modalités de pilotage de la Vie Étudiante » rappelle en introduction le rapport ASDO, qui pointe que l'une des questions à résoudre reste bien le pilotage de ces politiques.

A partir d'un constat parfois sévère, relevant que les différents services dédiés à la vie étudiante sont hétérogènes et rarement connectés entre eux, que les outils et les dispositifs valent pour les objectifs mais sont rarement évalués, les auteurs pointent la complexité des modèles de gouvernance mis en place et la mutation des relations entre l'Université et son environnement comme facteurs aggravant le manque de lisibilité.

Quant aux principaux intéressés, les étudiants, ils n'ont pas de vision claire de cet environnement de services, et ont beaucoup de mal à s'approprier, dès leur première année à l'Université, le « métier d'étudiant ».

Une meilleure intégration des étudiants en première année d'Université, une amélioration des conditions de vie et d'études (questionnant ce qui relève de la spécificité étudiante), une ouverture harmonieuse sur la ville et un développement équilibré avec l'environnement socio-économique, voici quatre pistes mises en avant par ce rapport visant à définir une véritable politique de la vie étudiante. ■

Info+

www.cpu.fr/fileadmin/fichiers/actu/CPU_CDC.pdf

CPU infos

✓ La CPU veut s'adresser régulièrement aux élus. Une rencontre entre le bureau le CA de la CPU et les députés est prévue le 14 octobre prochain, afin d'échanger sur quelques grands thèmes d'actualité : PLF 2010, évolution de la loi LRU, vie étudiante, formation des enseignants ... Le même type de rencontre sera organisé peu après avec les sénateurs. Par ailleurs, la CPU a pour ambition de proposer à tous les élus une courte lettre électronique, régulière, pour les informer des analyses et questions de la CPU. Les présidents d'Université devront quant à eux relayer cette information auprès des élus issus de leur région.

Info+

<http://www.cpu.fr/Lettre-d-information-du-10-sep.875.0.html>

✓ Dans le même esprit, le bureau de la CPU interviendra au prochain colloque de l'Association des Régions de France (à Bordeaux le 12 octobre prochain), qu'elle co-parraine, afin de présenter et discuter les positions de la conférence sur la coopération universités-région. De plus, une convention cadre-nationale, entre la CPU et l'ARF, est actuellement en cours d'étude et devrait rapidement être discutée dans les instances pour signature.

✓ Rapport d'activité de la CPU

Un rapport d'activité synthétique de la CPU est téléchargeable sur le site de la CPU.

Info+

http://www.cpu.fr/fileadmin/fichiers/actu/dos_presse_2-07-09.pdf

Mutualiser

La dernière Assemblée Générale de l'AVUF s'est tenue à Montpellier. Au menu des débats, les conseils municipaux de la vie étudiante qui ne font pas consensus, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain numéro d'Universités & Territoires, et la création d'un réseau européen des villes universitaires. La démarche graduelle pour aborder cette question et rechercher des partenaires est à souligner. Il s'agit bien d'un appel à une mutualisation européenne. Les villes qui veulent « *penser l'Europe* » pourront ainsi prendre encore plus d'actions concrètes en accompagnant la mobilité universitaire européenne et inventer l'Europe des années 2015.



Perspectives

Vers un réseau européen

A l'occasion du 10ème anniversaire du processus de Bologne, l'Association des Villes Universitaires de France, présidée par Hélène Mandroux, maire de Montpellier, souhaite lancer un chantier de réflexions et de projets sur le rôle des villes dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Morceaux choisis de la résolution de l'AG de l'AVUF du 3 juillet 2009.

L'AVUF considère que les villes universitaires peuvent jouer un rôle déterminant dans la construction de cette Europe de l'enseignement supérieur. En effet, ces villes disposent de leviers d'action importants pour la mobilité des étudiants et des chercheurs (...).

Nous savons que l'organisation territoriale des différents pays de l'Union confère des rôles très différents aux villes et à leurs équipes gouvernantes en matière d'enseignement supérieur, de recherche, de vie étudiante ou d'insertion professionnelle des diplômés. Nous avons conscience des disparités très fortes qui distinguent par exemple les grandes métropoles, nécessairement attractives dans tous les domaines, et les agglomérations moyennes construites quasiment autour de leur université. Mais nous estimons que cette pluralité peut justement constituer une force si cet ensemble de villes universitaires arrive à fonctionner en réseau et à organiser la jonction avec les réseaux européens d'universités. Un réseau qui pourrait accélérer la circulation des informations, mutualiser les bonnes pratiques, stimuler

les intentions de mobilité et créer un cadre général constitué de repères communs et d'objectifs partagés.

En ce 3 juillet 2009, l'Association des Villes Universitaires de France arrête quelques premières orientations pour élaborer ce cadre général.

- 1) Améliorer l'accueil des étudiants et des chercheurs.
- 2) Faciliter la mobilité de ses propres ressortissants, y compris hors programmes d'échanges.
- 3) Construire des échanges concrets dans le cadre des jumelages.
- 4) Développer les relations entre les universités et les acteurs socio-économiques.

Pour porter ces propositions, les confronter aux initiatives existantes, solliciter l'appui des institutions européennes et associer les différents partenaires naturels d'une telle démarche, l'Association des Villes Universitaires de France a décidé, dans un premier temps de confier une mission exploratoire à un groupe restreint d'élus spécialisés, afin de réaliser un état de la situation sur le sujet, en France d'abord, au niveau européen dans une seconde étape. (...) Elle recherchera ensuite au sein des pays de l'Union Européenne des organisations nationales d'élus similaires afin d'organiser un colloque international à la fin de l'année 2010 à Heidelberg. ■

Info+
www.avuf.fr

Echos de l'AVUF

✓ Les relations entre universités et villes : histoire, prospective, cas pratiques des coopérations actuelles ou nécessaires entre les équipes dirigeantes. C'est le thème du Colloque national à l'occasion du 600ème anniversaire de l'Université Aix-en-Provence, organisé les 3 et 4 décembre 2009.

Info+
www.avuf.fr
contact@latitude-etudiante.com

Perspectives territoriales

Le nombre d'étudiants en Europe a progressé en huit ans, de 25%. Cette progression est intégrée par les villes universitaires. En local, la ville d'Auch, par exemple qui avait été retenue par la DIACT dans le cadre de l'appel à projets « 20 villes moyennes », intègre cette donnée comme une ressource pour son développement territorial. Le texte que nous reproduisons n'est pas extrait du site dédié de la DIACT mais bien celui de la ville d'Auch. Ce souci de pédagogie pour expliquer quelles sont les perspectives, et de transparence pour fournir des informations en temps réel est un exemple que devraient suivre de nombreuses institutions.



En région

L'université de 2015

Auch accueille aujourd'hui un peu plus de 1 000 étudiants en formation supérieure, dont environ 500 sur le site d'Embaques. La présence de l'université, rendue possible par l'implication très forte des élus locaux, a contribué à modifier l'image de la ville et à développer sa notoriété. Afin de conforter et de développer ce secteur porteur d'avenir, la communauté de communes du Grand Auch a répondu à l'appel à projets « 20 villes moyennes » lancé par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire (DIACT ex-DATAR), sur le volet enseignement supérieur, et le Grand Auch a été reconnu site-pilote avec 20 autres villes moyennes.

3. Identifier le cas échéant la place du site d'enseignement supérieur des villes moyennes dans la politique des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et dans les contrats quadriennaux des établissements universitaires.

4. Faciliter la mobilité des étudiants (transports) et leur accès à la recherche dans les laboratoires de l'université-mère.

5. Qualifier les formations professionnalisantes en développant la formation en alternance et développer la recherche appliquée par des partenariats public/privé prenant en compte le tissu industriel local.

6. Favoriser les partenariats pour aménager des équipements améliorant la qualité de la vie étudiante et les faire participer au renouvellement urbain des centres ville.

Le projet, qui associe tous les acteurs-clés régionaux et départementaux (Région, Département, Université Paul Sabatier, CCI du Gers ...), s'est poursuivi tout au long de l'année 2008-2009, avec pour objectifs :

1. Recenser l'ensemble des éléments de la plateforme d'enseignement supérieur du site de la ville moyenne (antennes universitaires, IUT, formations non universitaires - BTS, écoles d'ingénieurs et d'écoles consulaires) et organiser leur mise en relation pour atteindre un niveau d'excellence.
2. Mettre à profit l'harmonisation des diplômes au niveau européen pour requalifier l'offre d'enseignement supérieur : rationalisation, spécialisation sur certaines filières et développement des complémentarités de formations et de la recherche (pour le niveau master) avec celles de l'université-mère.

Le comité de pilotage du 10 juillet 2009 a validé le rapport final du projet qui a été remis à la DIACT. Ce rapport propose de construire une stratégie de développement concertée et proactive impliquant l'ensemble des acteurs locaux, à travers 3 axes :

- 1 - Gagner en visibilité et en masse critique avec un thème fédérateur, GERS-TERRA, (Gestion Durable de l'Environnement et des Ressources des Territoires Ruraux).
- 2 - Une organisation par projets.
- 3 - Un campus et un réseau technologique pour mutualiser les moyens. ■

Chiffres

Selon un rapport de la Commission européenne, « Chiffres clés de l'éducation en Europe », publié le jeudi 16 juillet 2009, le nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur en Europe augmente depuis 1998. Il a aujourd'hui dépassé les 18 millions (+ 25 % en huit ans). L'étude montre également que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les établissements d'enseignement supérieur (123 femmes pour 100 hommes), mais s'inscrivent principalement dans trois types de cursus : éducation, santé et arts.

Info+

<http://www.villesmoyennes.asso.fr>
<http://www.grandauch.fr/le-projet-universite-2015>

Info+

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Bilan et perspectives

L'AFIJ, Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés, est, rappelons-le, née du désir des organisations étudiantes représentatives et des mutuelles étudiantes d'intervenir concrètement, pour apporter des solutions au problème de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur. L'AFIJ s'adresse à tous les étudiants d'établissements d'enseignement supérieur : STS, universités, grandes écoles, écoles supérieures privées... et aux jeunes issus de l'enseignement supérieur de tous niveaux de formation. Stages, expérimentations, BAIP, campagne d'information sur l'accès au droit... Daniel Lamar aborde les principaux sujets de la rentrée.



entretien

L'insertion au centre

Daniel Lamar, Directeur Général de l'AFIJ, aborde quelques grands sujets.

Comment percevez-vous le développement des stages ?

La tendance à rendre obligatoire les stages dans les cursus se développe depuis quelques mois. On évoque aussi dans la presse l'interdiction des stages hors cursus, afin de privilégier les stages étudiants. Force est de constater que cette volonté de multiplier les stages ne prend pas en compte les réalités que traverse notre pays. En effet, on constate que la réduction de l'offre de stages tombe assez mal de manière conjoncturelle. Entre cette volonté et la capacité d'accueil il existe un vrai paradoxe. Il n'est sans doute pas le seul. Enfin, un dernier problème est perceptible. Le contenu des stages ne fait pas encore suffisamment l'objet d'une démarche qualité. Les universités auraient par exemple intérêt à vérifier que le stage est bien en rapport avec le cursus, et qu'il sera bien un plus sur le CV de l'étudiant.

Quels sont les projets, dans le cadre des expérimentations lancée par Martin Hirsch, sur lesquels l'AFIJ est partie prenante ?

Nous sommes tout d'abord partenaires, comme à Aix-Marseille-1, Paris-3 ou encore Villeteuse, de projets déposées par des universités. Lorsque les universités nous ont sollicités, nous avons naturellement répondu « présent », car les projets étaient innovants et dynamiques. Nous sommes aussi partenaire d'un projet déposé par l'Afev sur la valorisation des compétences des étudiants bénévoles. Nous avons déposé le projet « Rebond », qui a reçu les félicitations du Jury pour sa qualité.

Nous allons accompagner 2 200 étudiants décrocheurs de premier cycle en expérimentant différents modes de suivi spécifique. Nous espérons signer la convention assez rapidement, afin de pouvoir nous lancer concrètement sur le projet.

Comment le réseau national que représente l'AFIJ analyse la mise en oeuvre des BAIP ?

La situation est très hétérogène, et contrastée. Parfois, des tensions internes entre plusieurs objectifs (l'observation et l'étude des cohortes, la préparation de l'insertion professionnelle de l'étudiant, la relation aux entreprises) sont perceptibles. Actuellement deux tendances se dessinent. Des BAIP autarciques, qui font à notre avis fausse route, et des BAIP comme celui d'Aix-Marseille-1, qui travaillent pour construire des outils en amont avec des partenaires extérieurs. A Limoges le Carrefour des étudiants conçu comme, une plate-forme premier emploi, est un bel exemple de ce qui nous apparaît comme positif.

Quelle campagne envisagez-vous de lancer ?

Nous souhaitons informer sur l'accès au droit, en particulier pour les étudiants qui terminent leurs études. Dorénavant, deux mois de travail permettent d'obtenir une prime de forfaitaire de 500 euros, et à partir de 4 mois sur les 28 derniers mois (deux mois chaque été par exemple), un jeune peut être indemnisé pendant 4 mois ce qui lui permet de chercher un premier emploi tout en étant rémunéré. ■

Info+
www.afij.org

Rebond

✓ L'objectif de cette expérimentation est triple :

- Repérer, au plus tôt, les étudiants décrocheurs ne suivant plus d'études dans leur établissement d'enseignement supérieur (Université, STS, écoles...),
- Favoriser l'accès à l'emploi et/ou à la formation des jeunes, en les accompagnant individuellement, en privilégiant l'orientation vers les « métiers en tension ».
- Valider la formalisation du projet professionnel à travers le parrainage par des professionnels en activité (multiplicité des contacts avec les professionnels).

Environ 2 200 étudiants décrocheurs en premier cycle participeront à l'expérimentation en 2009-2010.

L'équipe du CREST Malakoff (INSEE) conduit l'évaluation. Le dispositif d'évaluation prévoit la réalisation de diverses enquêtes destinées à mesurer les résultats du dispositif d'accompagnement renforcé en 2010 - 2011. Le dispositif d'enquête sera exhaustif auprès de tous les jeunes participant à l'expérimentation.

Info+
<http://www.lagenerationactive.fr>

Un partenaire naturel



La Responsabilité Sociale des Universités (RSU) consiste en l'intégration par les universités de préoccupations culturelles, socio-économiques et environnementales dans leurs activités et leurs relations avec le monde du travail, les collectivités territoriales et les autres composantes de la société. Elle s'inscrit dans la démarche de développement durable. L'Afev est le partenaire associatif naturel des universités, pour construire avec elles une démarche de responsabilité sociale, visant l'intégration du pilier social dans leurs projets d'établissement, en partenariat avec les différents acteurs du territoire.



université

La démarche RSU pourquoi ?

Les universités, loin d'être cantonnées à une mission de recherche et d'enseignement, ont un rôle à jouer en tant qu'acteurs du développement local. L'autonomie accrue des établissements, leur nouveau rôle concernant l'accueil, l'orientation et l'insertion de leurs étudiants, ainsi que les regroupements en cours dans plusieurs villes à travers les PRES vont leur donner un rôle essentiel dans la formation du plus grand nombre à l'échelle d'un territoire.

Les étudiants représentent une véritable ressource pour un territoire, qui peut être valorisée à condition de prendre en compte les besoins d'un territoire. La coproduction entre les universités et les collectivités sur la mise en adéquation des besoins et des ressources peut par exemple donner des ouvertures en termes de formation tout au long de la vie pour les habitants, et de terrain d'étude pour les étudiants, par exemple.

L'Afev offre aux universités de les accompagner dans l'élaboration d'un projet de territoire visant, par l'engagement d'étudiants bénévoles, une cohésion renforcée entre universités et collectivités. Elle peut aider les universités à développer leur écoute des territoires qui les environnent, à travers la mise en place de projets associant vie étudiante et engagement, pour favoriser la cohésion territoriale.

Ces projets peuvent se décliner par exemple

dans le domaine du logement, des transports, des voyages et s'inscrire dans le cadre des contrats quadriennaux et de conventions tripartites entre une université, les collectivités et l'association.

VALORISER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT POUR LE DÉMULTIPLIER

Les étudiants engagés dans des actions de l'Afev développent des compétences transversales complémentaires aux savoirs académiques dispensés par les universités, et qui constitueront un véritable plus pour leur insertion professionnelle. Reconnaître l'engagement étudiant, c'est valoriser les compétences acquises à travers des expériences d'éducation non-formelle et également favoriser leur essor.

L'Afev propose aux universités de développer des unités d'enseignement visant la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant.

31 établissements universitaires sont déjà impliqués dans cette démarche permettant de valider ces expériences au service de la cité, via l'attribution de crédits ECTS. L'engagement étudiant à l'Afev peut également être reconnu par les dispositifs de reconnaissance pédagogique de l'engagement associatif préexistants... ■

Info+
<http://rsu.afev.org>

Suite...

✓ Suite au colloque organisé au conseil régional Rhône-Alpes en décembre dernier puis à Barcelone en juin, un colloque sur la responsabilité sociale des universités est prévu en octobre au Brésil. Une délégation de l'Afev sera présente. De plus, un appel à projets « universités citoyennes et solidaires » est lancé dans la région Rhône-Alpes. L'Afev envisage cette année de lancer un projet d'expérimentation des extensions à la française sous la forme de « pôles de solidarité » versus « pôles de compétitivité » avec des projets en cours à Saint-Etienne et Lyon.

Info+
<http://www.rhone-alpesolidaires.org/appele-a-projets-universite-citoyenne-et-solidaire>

Expérimentations

Martin Hirsch, était l'invité, jeudi 27 août 2009 de l'Université européenne de l'engagement, organisée par l'Afev à Dunkerque. Avec un réseau de 7 500 étudiants bénévoles, l'Afev expérimente des nouvelles actions. « Notre objectif est maintenant d'aller plus loin que l'accompagnement éducatif et de devenir un vecteur de développement personnel pour les mêmes », précise Nicolas Delesque à l'AEF. « Déjà, les initiatives des bénévoles, qui emmènent les enfants au théâtre, au musée ou à la fac, posent la question de la mobilité sociale et culturelle, au-delà du simple suivi scolaire. » Quelles sont donc les nouvelles pratiques que souhaite expérimenter l'Afev avec le soutien des pouvoirs publics ?

Innovation

Nouvelles pratiques

Les résultats du premier appel à expérimentation lancé par le haut-commissariat à la Jeunesse viennent d'être connus et les quatre projets nationaux déposés par l'Afev ont tous été retenus. Ces nouveaux projets, soumis à évaluation, vont permettre d'expertiser de nouvelles pratiques, de mesurer plus finement les effets de ces modes d'interventions et donc d'être plus efficaces dans l'impact social des actions de l'Afev. Présentation.

Le projet « *Accompagnement individualisé de jeunes en filière professionnelle* » a pour but la prévention du décrochage scolaire par un accompagnement individualisé menée hors temps scolaire par un étudiant bénévole. 760 jeunes seront suivis dans trois régions - Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte d'Azur - afin de réduire les phénomènes d'absentéisme, de les accompagner dans l'élaboration de leur projet d'orientation et de développer les compétences transversales requises pour une insertion sociale et professionnelle réussie (autonomie, mobilité, maîtrise de l'information et des nouvelles technologies).

Le projet « *Dispositif de sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale* » vise à mettre en place un tutorat pour les jeunes à l'entrée et à l'issue du collège, pour l'orientation et la lutte contre l'échec scolaire. L'Afev suivra, dans six régions, près de 360 jeunes manifestant un besoin d'être accompagnés dans les années charnières de leur parcours : passage du CM2 au collège, préparation de l'orientation en fin de collège. Ces deux expérimentations seront évaluées par Trajectoires-Reflex.

Le projet « *Valorisation des compétences acquises à travers le bénévolat et aide à l'insertion professionnelle des étudiants* » vise à améliorer la transition entre formation et emploi pour les étudiants, en valorisant auprès du monde professionnel les compétences qu'ils acquièrent en s'engageant dans des actions de bénévolat. Il doit être conduit en partenariat avec les universités de Cergy, Lyon-I, Albi et Nantes, et près de 200 étudiants seront associés à l'expérimentation dans quatre villes. L'évaluation sera portée par le Centre d'études pour l'emploi et le Cabinet

Développement Social et Organisation.

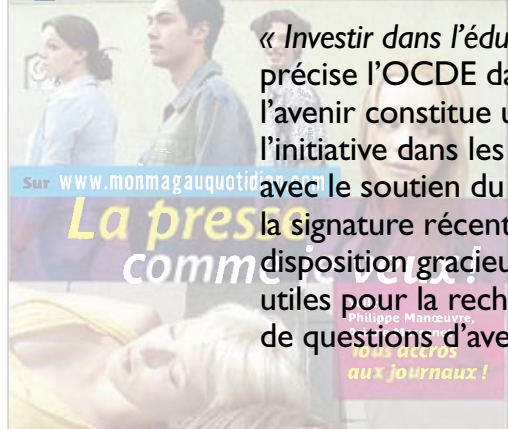
Le projet « *Promotion des logements solidaires* » est destiné à permettre l'expérimentation d'une pratique originale européenne de colocation étudiante organisée autour d'un projet collectif citoyen et solidaire. 200 étudiants expérimenteront la « colocation organisée autour d'un projet collectif citoyen et solidaire » dans quatre villes. L'évaluation sera effectuée par l'Institut d'urbanisme de Paris - Université Paris XII Val de Marne. ■

Info+

www.passcampus-alsace.fr



Questions d'avenir



« Investir dans l'éducation constitue le meilleur moyen de lutter contre la récession », précise l'OCDE dans son dernier rapport sur l'éducation dans le monde. Préparer l'avenir constitue une question stratégique de premier plan. De ce point de vue, l'initiative dans les lycées avec www.monmagauquotidien.com, prise par les éditeurs avec le soutien du CLEMI et l'OFUP comme opérateur, est exemplaire. De même, la signature récente d'une convention entre l'AFIJ et l'OFUP, afin de mettre à disposition gracieusement dans les antennes locales de l'AFIJ des titres de presse utiles pour la recherche du premier emploi, est un point très positif. Ce sont autant de questions d'avenir.



Initiative

Préparer l'entrée à l'université

Les Etats Généraux de la Presse Ecrite ont rappelé l'importance de la découverte de la presse dans les établissements scolaires, et ont souligné que l'habitude de lire des journaux se prend jeune. Afin de faire découvrir l'intérêt de la lecture de la presse écrite, les éditeurs ont pris l'initiative, avec le soutien du CLEMI, d'organiser un événement pour les lycéens autour de la presse, dont l'OFUP est l'opérateur.

Cette opération doit permettre de présenter la richesse de l'offre magazine et de faire redécouvrir l'intérêt de la lecture des magazines et de la presse à travers une démarche informative et pédagogique. Dans 600 lycées, entre le lundi 14 septembre et le vendredi 9 octobre 2009, l'opération prend la forme d'une présentation et d'un échange de 10 minutes entre les lycéens et un conseiller-presse salarié de l'OFUP spécialement formé aux enjeux de la lecture des journaux. L'objectif est d'expliquer notamment la valeur d'une information vérifiée, analysée et triée. A l'issue de cette présentation, les lycéens reçoivent un magazine édité à 750 000 exemplaires, incluant un catalogue et un bon d'abonnement qui les aide à mieux appréhender la presse et sa richesse. Un site Internet spécialement développé pour l'occasion, - www.monmagauquotidien.com -, leur permet de retrouver en ligne l'ensemble des titres, leur spécificité ainsi que les offres d'abonnement.



Brèves

DES ETUDIANTS CONSEILLENT LES LYCEENS

L'OFUP a formé près de 150 jeunes, dont la plupart sont étudiants pour devenir des spécialistes de la presse. Ces conseillers peuvent répondre aux questions et aux besoins de chacun en recommandant les titres qui correspondent le mieux à chaque lycéen. Ils sont employés en CDD pendant cette période. Certains d'entre eux ont été bénévoles à l'AFEV au cours de l'année universitaire passée.

✓ Concernant la France, l'OCDE émet quelques critiques sur l'efficacité du système. La hausse du nombre de diplômés du supérieur y reste par exemple plus faible (+ 3,7 % par an en moyenne entre 1998 et 2006) que dans les autres pays de l'Organisation (+ 4,5 %). L'Hexagone figure aussi toujours parmi les mauvais élèves en matière de temps d'instruction obligatoire - l'un des plus élevés de l'OCDE -, de nombre d'élèves par classe (22,6 pour le primaire, contre 21,4 en moyenne) ou encore de durée quotidienne d'enseignement.

Info+

www.monmagauquotidien.com

Info+

<http://www.oecd.org/edu/rse2009>